



[2008/2009]

Politique d'attractivité des IDE au Maroc



Préparé par :

MOHAMED AMINE ESSALHI

RACHID RHALLAB

IMANI HAKIM

Proposé par :

M. DKHISSI SAID

Master Echanges Internationaux et OMC

Sommaire

| | |
|--|-----------|
| Bibliographie..... | 3 |
| Web biographie..... | 3 |
| introduction..... | 4 |
| I : Principales mesures et stratégies adoptées pour attirer les IDE au Maroc..... | 6 |
| 1-Principales mesures adoptées en faveur des investissements au Maroc..... | 6 |
| 2-Les stratégies adoptées par le Maroc pour attirer les IDE..... | 8 |
| 2.1La stratégie d'ouverture..... | 8 |
| 1-2 Les stratégies sectorielles..... | 10 |
| II : Diagnostic de l'attractivité des IDE au Maroc..... | 15 |
| 1-TENDANCES DES INVESTISSEMENTS ETRANGERS DIRECTS..... | 15 |
| 2-IDE dans le monde : Quel part pour le Maroc ?..... | 26 |
| iii : Impact des investissements étrangers directs sur l'économie Marocaine..... | 30 |
| 1-Capital et investissement national..... | 30 |
| 2-Investissements étrangers directs et emploi..... | 32 |
| 3-Transfert de technologies et de compétences..... | 32 |
| Conclusion..... | 35 |

Bibliographie

- **Diagnostic de l'attractivité du Maroc pour les Investissements Directs Etrangers document N 82 Ministère des Finances. 2007 ;**
- **Examen de la politique de l'investissement Maroc, Rapport CNUCED 2007 ;**
- **INVESTISSEMENTS DIRECTS ÉTRANGERS DANS LE MONDE ET AU MAROC, ministère des affaires Economiques et Générales, 2007.**

Web biographie

- www.affaires-generales.gov.ma *le 29/11/2008*
- www.invest.gov.ma *le 27/11/2008*
- www.finances.gov.ma *le 01/12/208*
- www.oc.gov.ma *le 4/12/2008*

introduction

La présence des entrepreneurs étrangers au Maroc remonte au milieu du XIX^{ème} siècle. Cependant, la question des fondements de l'attractivité du Maroc pour le capital étranger constitue un phénomène relativement nouveau qui a pris de l'importance au début des années 1990. En effet, jusqu'aux années quatre-vingts, le comportement du gouvernement marocain à l'égard des entreprises étrangères était marqué par la méfiance. Ce changement radical dans l'attitude du Maroc vis-à-vis des investisseurs étrangers est au cœur de la problématique de l'attractivité.

En effet, Il coïncide avec l'émergence de la globalisation. Ce nouveau contexte fait qu'aujourd'hui tous les pays cherchent à renforcer leur potentiel d'attractivité. Ce processus conforte la pression exercée par les entreprises étrangères sur le pays hôte (Michalet, 1999). La guerre de surenchère qui traduit une concurrence rude entre les gouvernements des pays d'accueil incite ceux-ci à recourir à des politiques de plus en plus attractives pour répondre aux besoins de plus en plus sélectifs des investisseurs étrangers. Mais comment séduire les firmes multinationales qui sont devenue une question centrale dans les politiques économiques du Maroc.

C'est ainsi que l'arrivée massive des flux d'investissement direct étranger (IDE) à partir des années 90 s'explique notamment par l'apparition des premières opérations de privatisation, par l'assainissement du cadre macroéconomique et par l'amélioration du secteur privé.

Toutefois, le Maroc a développé une stratégie d'attraction des investissements, favorisant l'afflux des investissements directs étrangers et leur participation dans le développement économique du pays.

Le gouvernement a, dans ce sens, entrepris un grand chantier de réformes institutionnelles visant à instaurer un climat propice à la création d'entreprises exportatrices et à l'investissement privé. Les atouts dont dispose le pays (stabilité politique, dynamique économique ainsi que la panoplie des mesures incitatives (avantages fiscaux, coût de main d'œuvre) offertes aux investisseurs font du pays une destination attractive dans la région du sud de la méditerranée.

Donc, Le Maroc est conscient de ses potentialités et entend les consolider en vue de faire du pays une destination de choix aux capitaux étrangers.

Alors, ce rapport, consacré à l'examen de la politique de l'investissement étranger au Maroc, est composé de Trois chapitres:

- **Chapitre un : Principales mesures et stratégies adoptées pour attirer les IDE au Maroc**
- **Chapitre deux : Diagnostic de l'attractivité des IDE au Maroc**
- **Chapitre trois : Impact des investissements étrangers directs sur l'économie Marocaine**

Donc, notre problématique s'articulera autour des questions suivantes :

- ✓ **Quels sont les tendances des IDE au Maroc durant ces dernières années ?**
- ✓ **Et comment il peut se servir des IDE pour accélérer la mise à niveau de son économie ?**

I : Principales mesures et stratégies adoptées pour attirer les IDE au Maroc

1- Principales mesures adoptées en faveur des investissements au Maroc

En plus des efforts considérables déployés depuis 1993 pour améliorer l'environnement des affaires, les pouvoirs publics se sont attelés plus spécifiquement au renforcement de l'attractivité du Royaume vis-à-vis des investisseurs étrangers. Cette volonté, qui vise également à soutenir l'investissement national, s'est concrétisée à travers des mesures d'ordre législatif, institutionnel, organisationnel et fiscal.

1.1 Les réformes d'ordre législatif

L'assainissement de l'environnement juridique des affaires joue un rôle capital dans la stratégie de promotion de l'économie nationale et dans l'amélioration de l'image de marque du Maroc. L'action des pouvoirs publics s'est concrétisée dans ce domaine en particulier à travers :

- L'encouragement de la créativité par l'adoption de textes de loi sur la protection de la propriété intellectuelle et de la propriété industrielle et sur la création de l'Office Marocain de la Propriété Industrielle et Commerciale ;
- l'adoption de la charte des investissements, en remplacement des codes sectoriels par une législation unique et homogène et donnant lieu à des avantages fiscaux importants en faveur des investissements.
- la promulgation du décret d'application des articles 17 et 19 de la charte de l'investissement. Ce texte prévoit la prise en charge par l'Etat d'une partie des coûts de la formation, de la mise en place de l'infrastructure et de l'acquisition des terrains nécessaire à condition que le montant global de l'investissement soit supérieur ou égal à 200 millions de dirhams, qu'il occasionne la création d'au moins 250 emplois et qu'il assure un transfert de technologie ou que le projet soit réalisé dans l'une des régions visées par décret.
- l'institution d'un régime de convertibilité en faveur des investissements étrangers, financés en devises, permettant aux investisseurs étrangers de réaliser librement des opérations d'investissement au Maroc, de transférer le revenu issu de ces opérations d'investissement et de re-transférer le produit de liquidation ou de cession de leurs investissements.
- la libéralisation des opérations de financement extérieur, la réforme du système du compte « capital » et l'institution d'un nouveau régime des avoirs liquides en dirhams détenus au Maroc par des étrangers non-résidents à travers, notamment, le remplacement des comptes « capital » par des « comptes convertibles à terme » qui peuvent être débités pour financer les investissements au Maroc.

Pour attirer les investissements étrangers, les mesures entreprises en matière de privatisation et de libéralisation sont :

- La révision de la loi sur la privatisation de manière à en faire un instrument de politique économique qui assoit les règles de transparence, de régularité et d'équité. Il s'agit notamment de supprimer son délai d'application, d'élargir le périmètre d'action de la loi à tous les établissements et entreprises publics et d'introduire les nouvelles entreprises privatisables par loi au fur et à mesure de leur respect des conditions requises.
- la poursuite du processus de désengagement de l'Etat à travers le programme de privatisation (Maroc Telecom) et l'octroi de concessions (production indépendante d'électricité à Jorf Lasfar, parc éolien de Koudia El Beida, distribution d'eau et d'électricité et assainissement liquide au Grand Casablanca, à Rabat-Salé et à Tanger-Tétouan).
- la promulgation de la loi sur les zones franches d'exportation et les places financières offshore.

1.2 Les réformes d'ordre institutionnel

Afin de pallier les problèmes qui ont trait à la complexité des procédures et aux lourdeurs administratives, les pouvoirs publics ont opté pour les mécanismes institutionnels suivants :

- la création d'une commission interministérielle auprès du Premier Ministre chargée de statuer sur les problèmes qui entravent la réalisation de projets d'investissements, d'agréer les conventions liant l'Etat à des investisseurs d'envergure et de mettre en œuvre toute mesure à même d'améliorer l'environnement des investissements.
- la mise en place de centres régionaux d'investissement en vue d'asseoir les fondements de la gestion déconcentrée de l'investissement et ce, conformément à la lettre Royale du 9 janvier 2002.

1.3 Les mesures fiscales

Les pouvoirs publics ont veillé à la mise en place d'un cadre fiscal attrayant en vue d'inciter davantage les investisseurs étrangers à réaliser leurs projets au Maroc. Il s'agit notamment des mesures suivantes :

- L'adoption d'un cadre juridique permettant l'octroi d'avantages douaniers et fiscaux aux programmes d'investissement d'envergure notamment ceux dont le montant dépasse 200 millions de dirhams.
- l'extension de l'exonération de la TVA accordée aux prestations de services et aux travaux de construction ou de montage dans les zones franches.
- le relèvement du plafond de la provision pour investissement, susceptible d'être employée pour les opérations de recherche et développement ou de restructuration, en la faisant passer de 2% à 20 % du bénéfice fiscal avant impôt.
- la révision du code des douanes en vue de l'aligner sur les standards internationaux, de mieux définir les responsabilités des divers intervenants, de différencier l'erreur de la fraude manifeste et d'atténuer le barème des sanctions.

- la simplification des procédures douanières en faveur de l'investissement à travers, notamment, l'introduction des régimes de transformation sous douane, l'octroi de facilités en faveur des biens d'investissement importés par envois fractionnés et l'adoption de la sélectivité des vérifications au moment du dédouanement.

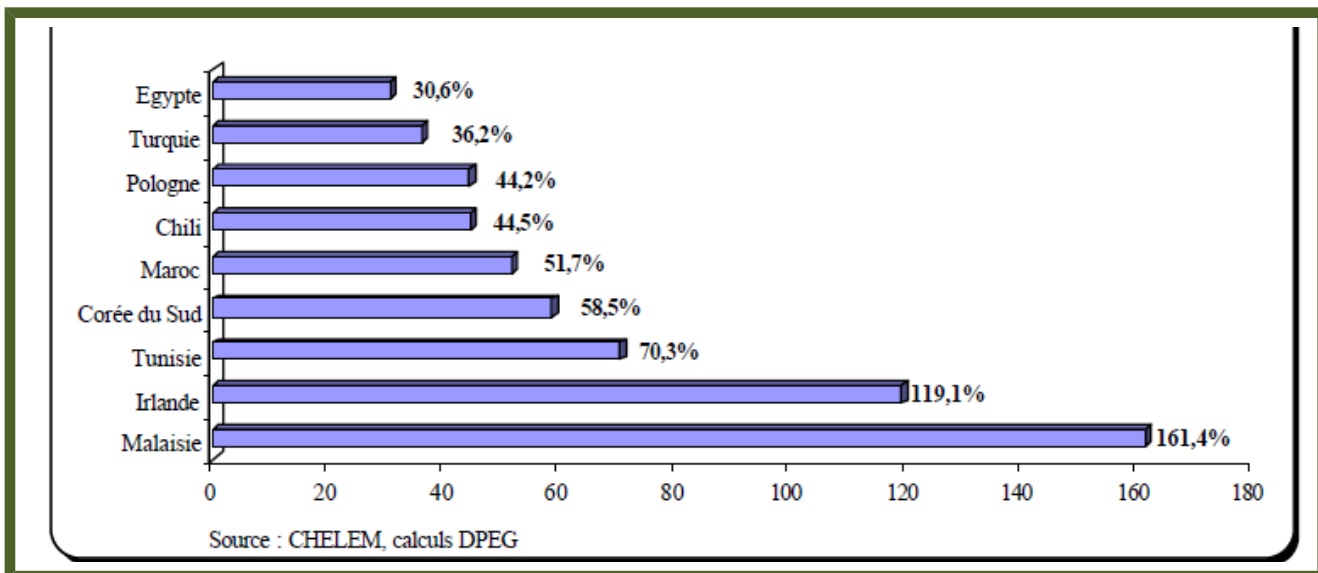
2- Les stratégies adoptées par le Maroc pour attirer les IDE

2.1 La stratégie d'ouverture

a- Le degré d'ouverture

L'attraction de l'investissement est également tributaire du degré d'intégration à l'économie mondiale. La Malaisie et l'Irlande, qui ont opté pour une politique d'ouverture au début des années soixante-dix, ont connu un progrès remarquable de leur taux d'ouverture (respectivement 161% et 119% en moyenne durant la période 1995-2000), contrairement aux pays ayant adopté, par le passé, une stratégie de substitution aux importations (Egypte, Turquie).

Taux d'ouverture moyen pour la période 1995-2000



Le Maroc, même si son insertion à l'économie mondiale a été relativement lente par rapport à ses concurrents, dispose d'un marché des produits relativement ouvert. Son taux d'ouverture a ainsi atteint près de 60% en 2001 contre 50% en 1995.

La volonté d'ouverture du Maroc s'est concrétisée à travers son adhésion à l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) en 1994, la signature de nombreux accords commerciaux avec ses principaux partenaires et la conclusion de l'accord d'association avec l'Union Européenne en 1996, dont l'entrée en vigueur en mars 2000, a permis le démantèlement progressif des barrières tarifaires sur les produits provenant de l'Union Européenne.

Le Maroc a également eu recours à la réduction progressive des restrictions quantitatives, à l'allègement du niveau de protection tarifaire de la production nationale et à la libéralisation de la réglementation des changes.

De même, pour réussir l'ouverture du Maroc sur l'économie mondiale, la libéralisation du commerce extérieur s'est poursuivie à travers la simplification et l'harmonisation de la fiscalité douanière et son alignement sur les standards internationaux, notamment ceux de l'OMC. Ainsi, il a été procédé à la réforme du code des douanes et des impôts indirects, à la modernisation de l'administration douanière et à la conclusion d'un certain nombre d'accords de non double imposition entre le Maroc et un nombre important de pays étrangers.

En outre, la conclusion éventuelle d'un accord de libre-échange avec les Etats-Unis et l'approfondissement de l'intégration Sud-Sud, dont l'accord de libre-échange des pays signataires de la déclaration d'Agadir (Egypte, Jordanie, Maroc et Tunisie) fera figure de test, devraient développer l'attrait de notre pays pour les IDE et de faire jouer à ceux-ci un rôle actif en matière de promotion des exportations.

Pour ce faire, il importe cependant que les pays membres de la future zone de libre-échange arabe surmontent les principaux facteurs entravant leur intégration économique, notamment à travers :

- L'extension de la libéralisation des échanges à de nouveaux secteurs, notamment dans les services et l'agriculture, au même titre que les accords Nord-Sud ;
- La réduction des barrières non tarifaires ;
- l'harmonisation, ou du moins la mise en cohérence, des législations, des règles et des disciplines (concurrence, investissement, règles d'origine, principes comptables, propriété intellectuelle, régimes douaniers) et la mise en place d'une coopération économique dans ces domaines.

b- La compétitivité prix

La compétitivité prix est une dimension importante de l'attractivité des territoires nationaux. Les performances des entreprises filiales de firmes étrangères sur les marchés d'exportation, comme sur le marché national, dépendent notamment de l'évolution des prix des biens produits localement par rapport à ceux de la concurrence étrangère.

Ainsi, par rapport à la Tunisie, le taux de change effectif réel (TCER) du dirham est légèrement supérieur à celui du dinar. Le TCER du dirham est plus élevé que celui du peso chilien depuis 1999, suite à la suppression par le Chili du système de bande de change qui prévalait jusqu'alors, et ce dans le but de préserver ses réserves de changes.

En revanche, le TCER du dirham est nettement en deçà de celui de la Pologne, pays qui a réalisé, grâce aux efforts de productivité, des performances intéressantes en matière d'exportation malgré l'appréciation du zloty durant la dernière décennie.

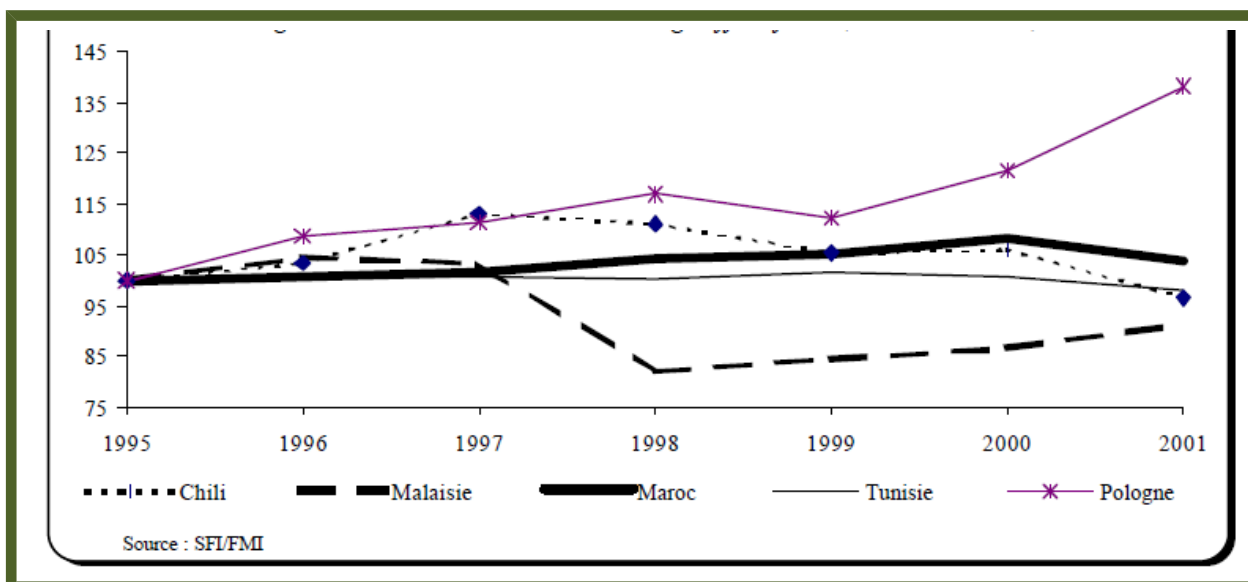
Par rapport à la Malaisie, le TCER du dirham est fort. Le ringgit a en effet dû faire face à d'importants mouvements de désaffection des investisseurs internationaux suite à la mise en place d'un système de contrôle des changes en 1998 en vue de renforcer les institutions financières.

Pour corriger cette situation, en plus de la poursuite d'une politique économique interne vigilante pour maîtriser l'inflation, le Maroc a procédé à un réajustement du panier de cotation du dirham en renforçant le poids de l'euro. Cette opération s'est traduite par une dépréciation en terme réel de 4,2% en 2001 par rapport à 2000.

De plus, le rapprochement entre le TCER et le PIB par habitant en parité de pouvoir d'achat (PPA), aussi bien pour les pays industrialisés que pour les pays émergents, a révélé une cohérence, du moins jusqu'en 2000, du niveau de taux de change du dirham avec le niveau de développement économique du Maroc. En conséquence, notre pays ne dispose que d'une marge de manœuvre relativement limitée en terme d'ajustement significatif du change au regard de son niveau de développement économique.

Tel n'est pas le cas pour les pays d'Europe Centrale et Orientale (PECO) qui disposent de fortes marges de manœuvre en matière de dépréciation de leurs monnaies, ce qui leur confère un grand potentiel d'amélioration de leur compétitivité extérieure.

Evolution du taux de change effectif réel (base 100=1995)



1- 2 Les stratégies sectorielles

a- La stratégie industrielle dans le cadre du « Plan Emergence » :

La stratégie du gouvernement vise à placer l'économie marocaine sur la voie du décollage économique et de la croissance durable, forte et soutenue.

Le plan émergence est articulé autour de deux dimensions aussi fondamentales que complémentaire :

- ✓ D'une part ce plan vise à façonner un modèle propre à l'économie marocaine en se focalisant sur ses vecteurs de croissance orientés export (les métiers mondiaux du Maroc) qui sont de nature à intégrer le pays dans l'économie mondiale.
- ✓ D'autre part de renforcer la compétitivité du tissu industriel marocain en assurant une mise à niveau et une modernisation de l'ensemble des unités composants cette économie.

Ce plan ambitieux est l'aboutissement d'une série d'études et d'un benchmarking opéré en tenant compte de la position des concurrents.

En revanche La stratégie de développement de l'industrie marocaine repose sur quatre vecteurs fondamentaux :

+ *Développement volontariste de nouveaux métiers de délocalisation de services :*

Le premier axe de développement repose sur la mise en place d'une stratégie offshoring (notamment pour les services et processus administratifs) en tirant avantage de la proximité culturelle et géographique du Maroc avec les pays européens et du coût avantageux de sa main d'œuvre qualifié.

+ *Zones de sous-traitance industrielle orientées export vers l'Europe :*

Le second axe de développement du plan émergence repose sur la création de zones de sous-traitance industrielle orientées export, conçues pour accélérer le développement de la sous-traitance industrielle au Maroc à destination de l'Europe.

Ce concept, semblable à celui de Tanger Free Zone (TFZ), consiste à offrir à des investisseurs/industriels une zone équipés et moderne offrant des conditions économiques et techniques optimales à même de renforcer la compétitivité des entreprises qui décident de s'y implanter (avantages spécifiques, infrastructures, administration simplifiée, fiscalité avantageuse, etc.).

✚ *Modernisation et relance des piliers existants :*

Le troisième axe de développement de la stratégie repose sur la modernisation et la relance des trois moteurs historiques de croissance du secteur industriel, à savoir l'agroalimentaire, l'industrie de transformation des produits de la mer et, enfin, la branche textile-habillement.

A ces trois principaux secteurs sera ajouté le développement l'artisanat, particulièrement l'artisanat à fort contenu culturel orienté export et la promotion de PME dynamiques, modernes et innovantes opérant dans ce secteur.

✚ *Accélération de la modernisation compétitive*

Le quatrième axe de développement repose sur l'accélération de la modernisation compétitive du tissu industriel existant.

Trois grands chantiers seront mis en oeuvre pour adapter et compléter le dispositif actuel. Il s'agit de l'amélioration de l'environnement général des affaires (administration, fiscalité, etc.), de la mise en place de mécanismes permettant de professionnaliser la gestion opérationnelle et financière au sein des entreprises, et du renforcement du soutien aux acteurs en croissance et restructuration du tissu en difficulté.

b- Au niveau du tourisme

✚ *Plan AZUR :*

Le Plan azur prévoit la réalisation de six nouvelles stations balnéaires pour une capacité d'hébergement de 110.000 lits (dont 80.000 hôteliers), sur 3.000 ha de terrain et des investissements globaux de l'ordre de 46 Milliards DH.

Ce plan vise la construction de six nouvelles stations balnéaires, Notamment, Mogador, Lixus (Khémis Sahel), Mazagan (El Haouzia), Saidia, Taghazout et Plage Blanche (Guélmim).

✚ *Station de Saidia*

Cette station, d'une superficie de 713 ha, s'étalant sur plusieurs kilomètres aux bords de la méditerranée. D'un investissement global de près de 11 Milliards de DH, cette station comprendra des unités d'hébergement hôtelier et résidentiel pour une capacité totale de 30.000 lits, dont 17.000 lits en hôtellerie. Elle comprendra également plusieurs infrastructures d'animation (golfs, marina, etc.)

✚ *Station de Lixus :*

La station de Lixus s'étendant sur une superficie de 461 ha, le site sera aménagé sur deux façade : maritime et fluviale.

D'un investissement totalisant les 35.16 Milliards de DH, la station sera doté d'une capacité de 12000 lits dont 7500 lits hôteliers, et 4500 lits résidentiels, cette station sera dotée de deux parcours de golf de 18 trous chacun, d'un parc forestier, d'un port de plaisance de 120 anneaux de commerces, et d'un centre de remise en forme.

Station de Mazagan :

La station de Mazagan se situe à 80 km de Casablanca. D'un investissement global de 12 Milliards de DH, cette station prévoit une capacité d'hébergement de 7600 lits dont 3700 lits hôteliers. Elle offre également une palette d'équipements d'accompagnement :

- 1 pole d'animation au tour de deux lagons ;
- 1 Académie de Sport ;
- 2 Golf de 18 trous chacun ;
- 1 centre de congrès.

Station de Mogador :

Situé à 4 kilomètres d'Essaouira, ce site, s'étend sur 12 Km de côte, et couvre une superficie de 500 ha.

D'un investissement de l'ordre de 7.9 Milliards de DH, la station de Mogador sera d'une capacité totale de plus de 10580 lits, et sera dotée d'équipements d'accompagnement de qualité : 3 golfs de 18 trous chacun, des commerces, de l'animation, un parc, un centre nautique, etc.

Station de Taghazout :

Le site de Taghazout se situe à 15 kilomètres au nord d'Agadir. D'un investissement de 77.4 Milliards de DH, la station de Taghazout se verra dotée de 21000 lits, de deux golfs, d'une médina avec commerces, artisanat et diverses activités, d'un spa, d'une clinique (argano-thérapie) et d'un institut de l'arganier.

Plage blanche :

Situé au milieu des dunes sahariennes, et en face des îles canaries, à Guelmim. L'investissement consistera à ériger un parc écologique de 250 km² dominé par des kasbahs, 42 kilomètres de plage et de dunes de sable blanc fin. La capacité prévisionnelle de cette station est de 24000 dont 12.000 lits hôteliers.

c- l'offshoring au Maroc

Le Maroc a placé le développement des métiers de l'Offshoring parmi ses priorités stratégiques. En effet, le Maroc est de plus en plus conscient des atouts dont il dispose en terme d'attraction des investissements dans le domaines de l'externalisation et compte sur la croissance que connaît le marché des télécommunications et des NTIC pour consolide son choix de faire du secteur de l'Offshoring la première source de création de richesses et d'emploi pour le pays.

L'Étude dévoilé par le cabinet Mckenzie qui avait comme objectif de dresser un diagnostic complet de l'économie reconnaît le potentiel énorme dont dispose le Maroc dans les métiers de l'Offshoring. Cette étude a présenté au gouvernement un certains nombres de branches d'activités et de niches à exploiter afin de faire du Maroc un modèle des destinations offshores dans la région.

Ces activités porteront sur les métiers de l'automobile, de l'aéronautique, des nouvelles technologies de l'information, de l'agroalimentaire et de la transformation des produits de la mer. En effet, Le lancement du plan émergence vise à positionner le pays parmi les destinations« Offshore » les plus attractives, dans la région du sud de la méditerranée et dans tout le continent africain, pour les entreprises étrangères souhaitant externaliser leurs activités en s'implantant au Maroc.

✚ Casablanca Nearshore Park (Casanearshore) :

Casanearshore Park est le premier business Park dédié aux activités de l'Offshoring et de l'Outsourcing au Maroc. Il représente une pierre angulaire de la stratégie d'édification des plateformes spécialisées dans les métiers de l'externalisation lancé par le ministère du commerce et de l'industrie et ambitionne d'atteindre un PIB additionnel de 15 Milliards de Dhs et la création de 100.000 emplois qualifiés dont 30.000 emplois directs dans l'horizon 2013.

✚ Technopolis de Rabat- Salé :

Le projet Technopolis de Rabat Salé sera aménagé sur une superficie de 300 ha situé sur la route périphérique menant vers l'autoroute de Fès - Tanger et à 5 Km environ de l'aéroport de Rabat Salé sur un site privilégié à proximité de l'axe autoroutier et mitoyen de la forêt Maâmora L'offre du Technopolis de Rabat-Salé entend tirer avantages d'un certains nombre de facteur clés de succès à savoir :

- Réseau télécoms fiable et performant répondant aux standards internationaux ;
- Disponibilité, qualification et coût compétitif de la main d'œuvre ;
- Présence sur le site des équipements formation/ Développement / recherche ;
- Qualité des équipements d'accompagnement (logement, loisirs, transport, etc.) ;
- Offre immobilière privilégiant le locatif.

II : Diagnostic de l'attractivité des IDE au Maroc

1- TENDANCES DES INVESTISSEMENTS ETRANGERS DIRECTS

A- FLUX D'INVESTISSEMENTS ETRANGERS AU MAROC

Selon le rapport WIR 2007 de la CNUCED, le flux de l'IDE à destination du Maroc en 2006 a enregistré un léger repli atteignant en 2006 le montant de 2,89 milliards \$ US contre 2,94 milliards \$ US en 2005, soit un léger repli d'environ 1,6%.

En 2003, le Maroc se situait au 2^{ème} rang des pays africains récipiendaires d'IDE bien devant ses poursuivants immédiats, alors qu'en 2006, il rétrograde à la 5^{ème} place (4^{ème} rang en 2005 et 6^{ème} rang en 2004). Depuis 2003, le Maroc se situe en moyenne au 4^{ème} rang africain en matière d'attraction des IDE.

En effet, contrairement à certains pays ayant connus une envolée d'IDE en 2006 dans le cadre des privatisations (Tunisie, Jordanie, Egypte, Turquie, etc.), l'absence d'opérations remarquables au Maroc en 2006 n'a pas réellement affecté son attractivité. Le Maroc compense sur d'autres secteurs dont le dynamisme soutient la croissance des IDE au Maroc. Ce phénomène semble montrer une diversification assez récente des secteurs d'attractivité du Maroc vis-à-vis des investisseurs internationaux.

Il convient de signaler qu'en 2006, les IDE au Maroc ne provenaient pas, dans une large mesure, de recettes de privatisation comme c'était le cas en 2005. Ainsi, en 2005, les recettes de privatisation se sont élevées à plus de 13 milliards de Dhs, dont 12,4 milliards de Dhs relative à la cession de 16% du capital de Maroc Télécom à Vivendi Universal. En 2006, la cession au profit du groupe ALTADIS de 20% du capital de la Régie des Tabacs (aujourd'hui Imperial Tobacco) pour un montant de 4.020 millions de Dhs constitue la principale opération de privatisation durant cette année.

Les IDE et les opérations de Privatisation au Maroc (2000-2006)

| | (En Millions de dhs) | | | | | | |
|---|----------------------|----------|---------|----------|---------|----------|----------|
| | 2000 | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 |
| Investissements directs | 4.997,7 | 32.486,1 | 5.875,9 | 23.256,9 | 9.484,7 | 26.129,6 | 25.482,4 |
| Privatisations | — | 23.345,0 | — | 14.145,0 | — | 6.506,3 | 4.020,0 |
| Investissements hors privatisation | 4.997,7 | 9.141,1 | 5.875,8 | 9.111,9 | 9.484,7 | 19.623,3 | 21.462,4 |
| Part de la Privatisation dans les IDE (en %) | — | 71,9 | — | 60,8 | — | 24,9 | 15,8 |

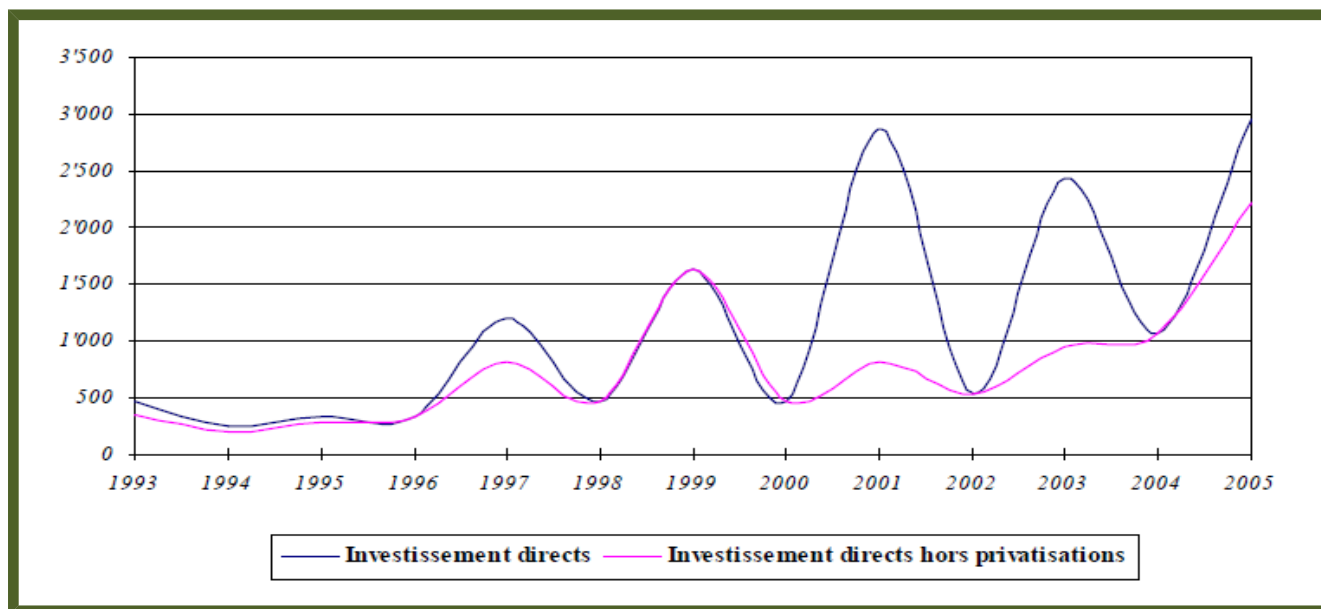
Source : Office des Changes

Contrairement aux années précédentes, la part de la privatisation dans les IDE pour l'année 2006 a été à son plus faible taux, soit 15,8% contre 71,9% en 2001, 60,8% en 2003 et 24,9% en 2005. En 2006, plusieurs secteurs économiques ont connu une bonne progression au Maroc: Industrie, Tourisme, Immobilier, Assurances et Banques. Le dynamisme des IDE en 2006 est incontestable et dénote même de l'attractivité du Maroc au niveau de certains secteurs très concurrentiels en dehors de toute opération remarquable telle que les privatisations.

Cependant, il convient de noter que les IDE issus d'opérations de privatisation présentent habituellement un impact appréciable sur la vie économique nationale. En effet, selon une note récente -Juin 2007 - du Ministère des Finances et de la Privatisation (Direction des Entreprises Publiques et de la Privatisation), il est indiqué que ces opérations ont favorisé et ont contribué à:

- la libéralisation de certains secteurs (télécommunications) ;
- au financement des dépenses de l'Etat,
- et l'émergence d'un courant d'investissements privés d'envergure avec des retombées positives sur l'emploi et la productivité.

Graphique II.1. Flux d'IED et IED hors privatisation 1993-2005 (Millions de dollars)

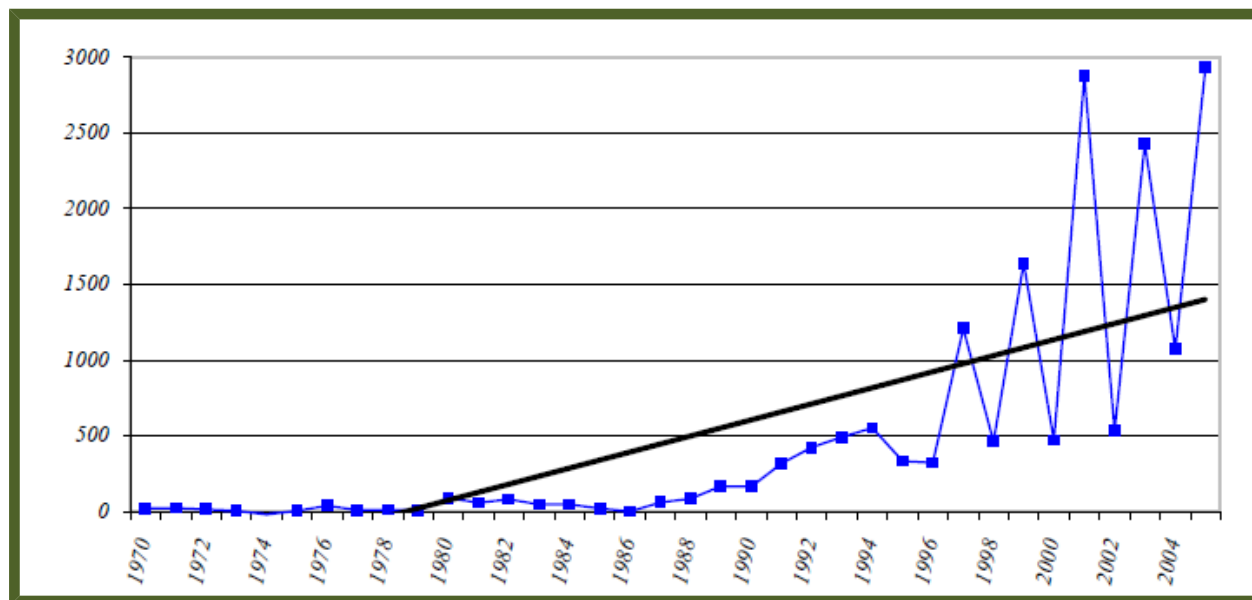


Source: Office des Changes, Ministère des Finances et de la Privatisation, BANK AL-MAGHRIB ,2006

Un programme de privatisation a été engagé en 1989. Il est devenu effectif au début des années 1990. En onze ans, 40 entreprises et 26 complexes hôteliers ont été partiellement ou totalement privatisés pour un total de 6,4 milliards de dollars. L'évolution des flux d'IED entrant au Maroc semble donc être expliquée en grande partie par les opérations de privatisation. Sur les 10,7 milliards de dollars d'IED pour la période 1993-2003, 6,4 milliards de dollars proviennent des opérations de privatisation (voir graphique I.1).

Comme l'indique le graphique I.2 ci-dessous, la forte croissance des flux d'IED est un phénomène relativement récent pour le Maroc. La ligne qui suit l'évolution des IED reflète leur volatilité et dépendance des opérations de privatisation. Ainsi, le premier pic de 1997 s'explique par la privatisation de 11 entreprises, parmi lesquelles SAMIR (Société Anonyme Marocaine de l'Industrie de Raffinage) pour 368 millions de dollars et la concession de la centrale thermique d'électricité de Jorf Lasfar, a représenté presque 60% des flux d'IED.

Graphique II.2. Flux d'IED entrant au Maroc et tendance (1970-2005) (Millions de dollars)



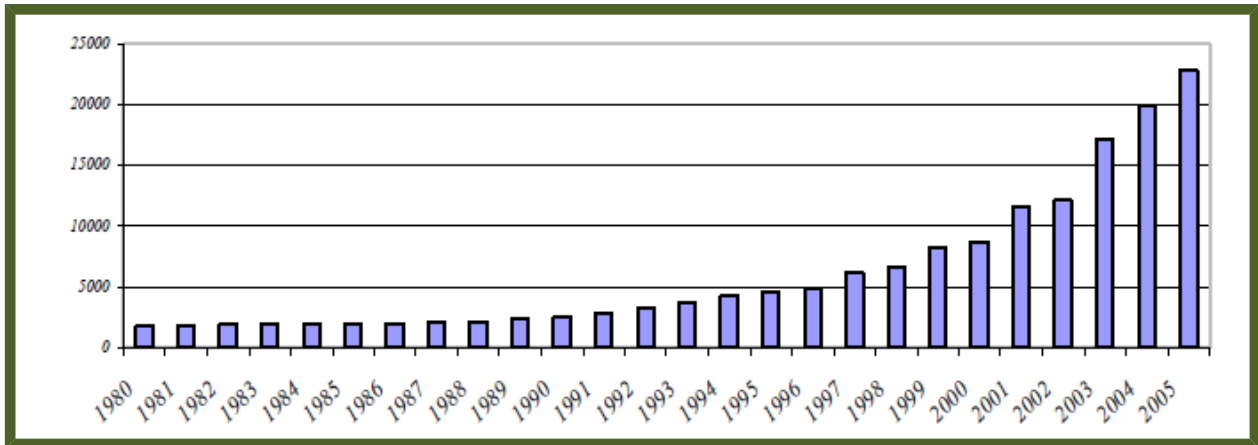
Source: CNUCED, base de données FDI/TNC (<http://www.unctad.org/fdistatistics>).

Le programme de privatisation a été stoppé de septembre 1998 à mi-1999 en raison de la révision de la loi sur les privatisations. En conséquence, entre 1998 et 2000, les recettes de la privatisation, et par conséquent des flux d'IED se sont fortement réduits.

La période 2001-2003 se caractérise par une performance remarquable en termes d'IED. Le pays est la deuxième destination des IED en Afrique et la première parmi les pays du Maghreb avec des flux de 2,82 milliards de dollars (2001) et 2,31 milliards (2003). Cependant ces chiffres doivent être relativisés, étant donné qu'en 2001 a eu lieu la vente de 35% du capital de l'opérateur public de téléphonie -Maroc télécom- à Vivendi Universal pour un montant de 2,72 milliards de dollars. En 2003, l'Etat marocain a cédé 80% de la Compagnie Régie des Tabacs pour 1,7 milliards de dollars à la société franco-espagnole Altadis. Cette dernière transaction représente le deuxième plus important investissement étranger après la vente de Maroc télécom.

En 2004, les recettes d'IED se sont chiffrées à 1071 millions de dollars, tandis qu'en 2005, elles ont atteint le montant record de 2933 millions de dollars. En 2004, les principales opérations conclues ont été la vente du 26% du capital de Somaca (automobiles), de Fertima (fertilisants), de Sonir (imprimerie) et de 40% du capital de Comanav3, tandis qu'en 2005, les recettes de la privatisation sont principalement dues à la cession du 16% du capital de Maroc Telecom à Vivendi Universal, à la privatisation de quatre sucreries, à la cession d'une tranche supplémentaire du 12% du capital de Somaca, de la prise de participation du Crédit Mutuel à hauteur de 10% du capital de la compagnie d'assurance marocaine RMA Watanya. Des flux d'IED hors privatisation ont également eu lieu dans le secteur touristique, la sous-traitance aéronautique et l'immobilier.

Graphique II.3. Stock d'IED au Maroc (1980-2005) (Millions de dollars)



Source: CNUCED, base de données FDI/TNC (<http://www.unctad.org/fdistatistics>).

De 1989 à 2004 le stock d'IED a considérablement augmenté, passant de 3,4 milliards de dollars à 17,9 milliards et 18,6 milliards en 2005. Ainsi le stock d'IED représente en 2005 44% du PIB contre 13 % en 1989. Une comparaison entre l'évolution du stock d'IED et du stock des autres types de capitaux (investissements de portefeuille, encours de crédits, prêts) pour les années 2002 et 2005 montre que le stock d'IED est celui qui a le plus augmenté. Celui-ci est passé de 12 milliards à 22 milliards de dollars. Ces chiffres traduisent l'importance du potentiel d'investissement du Maroc.

B- ORIGINE ET REPARTITION SECTORIELLE DES IDE AU MAROC

✚ REPARTITION DES IDE PAR ORIGINE

L'entrée des flux d'investissement direct en 2006 est caractérisée d'une manière générale par une augmentation de l'ensemble des pays investisseurs au Maroc (hormis la France). Cependant, la France figure en tête des pays les plus investisseurs, suivie de l'Espagne et de l'Union Economique Luxembourgeoise « UEBL ». Ce groupe de pays (France, Espagne et UEBL) représente 72% des IDE reçus au Maroc en 2006.

Répartition des IED par pays au Maroc (2001-2006)

(En millions de DH)

| PAYS | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 |
|---------------------|-----------------|----------------|-----------------|----------------|-----------------|-----------------|
| France | 27.650,0 | 2.252,0 | 2.889,2 | 4.744,8 | 19.522,6 | 8.450,1 |
| Espagne | 938,7 | 389,6 | 18.094,7 | 476,6 | 1.423,0 | 7.245,7 |
| U.E.B.L | 103,0 | 260,5 | 190,3 | 346,1 | 348,0 | 2.596,0 |
| Koweït | 131,0 | 431,4 | 16,8 | 18,0 | 219,2 | 983,5 |
| Grande Bretagne | 286,5 | 356,0 | 244,4 | 454,9 | 451,6 | 905,8 |
| Allemagne | 256,7 | 492,6 | 144,8 | 475,1 | 798,9 | 888,6 |
| Suisse | 308,9 | 240,3 | 260,1 | 676,2 | 754,7 | 873,7 |
| Etats Unis | 699,1 | 379,7 | 471,3 | 447,5 | 220,9 | 832,6 |
| Emirats Arabes Unis | 9,3 | 118,2 | 222,4 | 330,8 | 709,9 | 759,0 |
| Arabie Saoudite | 87,4 | 171,7 | 163,3 | 353,6 | 341,7 | 322,1 |
| Italie | 109,1 | 68,7 | 107,4 | 266,0 | 209,7 | 319,0 |
| Hongrie | - | - | - | 0,1 | 0,5 | 238,5 |
| Pakistan | - | - | - | 100,0 | 128,9 | 226,1 |
| Pays Bas | 198,6 | 239,3 | 74,1 | 125,4 | 213,7 | 167,2 |
| Egypte | 11,1 | 1,2 | 0,3 | 13,0 | 9,5 | 84,8 |
| Irak | 22,0 | 7,2 | 6,8 | 210,2 | 137,1 | 71,3 |
| Liban | 11,1 | 11,1 | 9,4 | 12,8 | 17,4 | 62,1 |
| Jordanie | 0,9 | 1,2 | 1,1 | - | 4,7 | 57,0 |
| Portugal | 1.421,5 | 236,6 | 34,6 | 20,7 | 53,5 | 46,1 |
| Suède | 51,9 | 1,2 | 16,2 | 112,5 | 154,7 | 42,2 |
| Qatar | 0,7 | 5,9 | 0,3 | - | 26,0 | 37,7 |
| Tunisie | 70,1 | 52,4 | 152,2 | 4,7 | 27,9 | 36,1 |
| Libye | 5,9 | - | 25,5 | 24,1 | 4,0 | 6,4 |
| Syrie | 0,1 | 0,6 | - | 0,5 | 24,5 | 6,1 |
| Bahreïn | 12,6 | - | - | 83,0 | 0,4 | 2,7 |
| Algérie | 74,9 | 22,5 | 1,3 | 24,6 | 1,4 | 0,4 |
| Total | 32.486,1 | 5.875,8 | 23.256,9 | 9.484,7 | 26.129,6 | 25.482,4 |

Source : Office des Changes

En dépit d'un net infléchissement par rapport à 2005 (19.522,6 millions de DH), la France a toujours été le premier investisseur étranger au Maroc (hormis en 2003 où l'opération de privatisation de la Régie des Tabacs a permis à l'Espagne de se hisser à la 1^{ère} place). Avec 8.450,1 millions de DH d'investissement en 2006, elle représente plus de 33% des IDE reçus au Maroc. La France consolide donc sa position de leader. L'année 2007 devrait confirmer cette tendance, en particulier grâce au rachat de la COMANAV par le groupe CMA-CGM sur la base du prix global de la totalité du capital de la compagnie de 2,25 milliards de Dhs.

La présence française est particulièrement marquée ces dernières années par une présence très diversifiée qui touchent différents secteurs d'activité (tourisme, aéronautique, automobile, bancaire, etc.). De son côté, l'Espagne conforte sa position du deuxième investisseur étranger au Maroc avec 7.245,7 Mdhs (28,43% du total des IDE reçu en 2006) contre 1.423 millions de Dhs. En plus du rachat des 20% restant du capital de la régie des tabacs au groupe Altadis pour un montant de 4.020 Mdhs, l'Espagne est également très présente dans le secteur du textile, du tourisme et de l'immobilier.

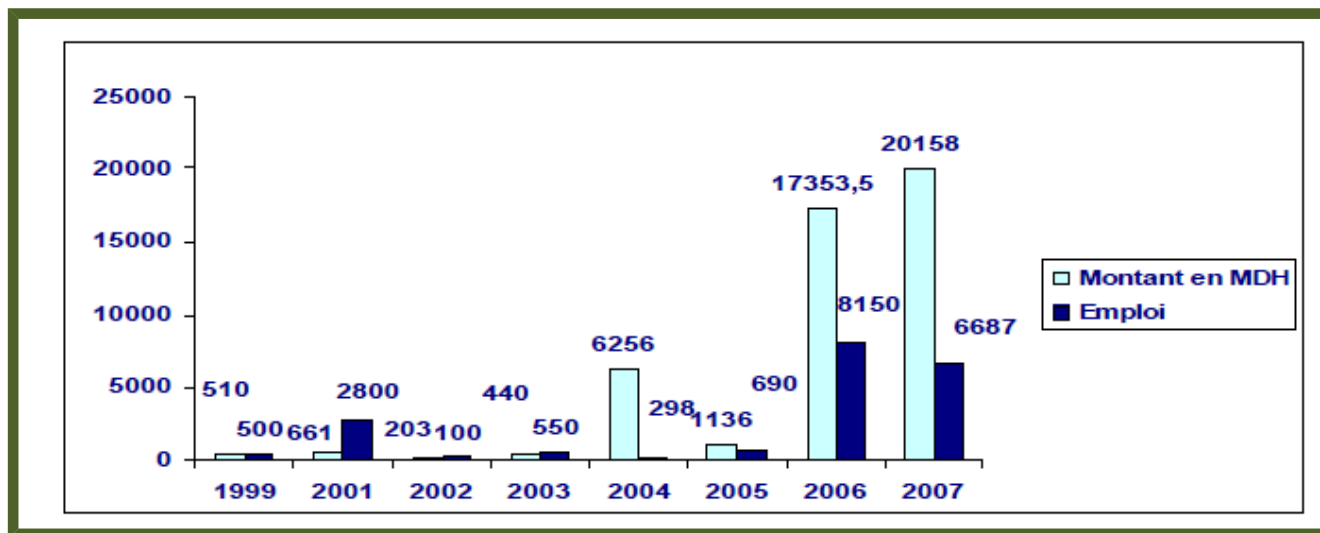
En revanche, l'investissement en provenance de l'UEBL a plus que septuplé permettant à cette union économique d'occuper pour la première fois la troisième place avec un investissement de 2.596 Mdhs (10,19% du total des IDE reçus en 2006) contre 348 Mdhs en 2005. Par contre, les pays arabes ont représenté moins de 10% du total des IDE reçus au Maroc en 2006.

Le 1^{er} pays arabe investisseur en 2006 demeure le Koweït avec 983,5 Mdhs d'investissement, soit 3,86% du total des IDE reçus en 2006, suivi par les IDE des Emirats Arabes Unies avec 759 Mdhs (2,98%) et l'Arabie Saoudite avec 322,1 Mdhs (1,26%) .

On outre, les IDE d'origine des pays arabes se sont traduits par des investissements dans les secteurs immobilier et du tourisme principalement. Aussi, les projets d'investissement arabes ont gagné en importance ces dernières années passant de 6,2 milliards de Dhs en 2004 à 17,3 milliards de Dhs en 2006 et à 20,15 milliards de Dhs à août 2007 selon le bilan de la Commission des Investissements. (**Graphique II.4**).

D'après le graphe ci-dessous on constate que durant l'année 2006, les pays arabes ont été à l'origine de 28% des investissements approuvés dans le cadre de la Commission des Investissements. Le montant de l'investissement envisagé est ainsi 15 fois supérieur à celui enregistré en 2005.

Graphique II.4. Investissements arabes dans le cadre de la Commission des Investissements Période 1999-août 2007)



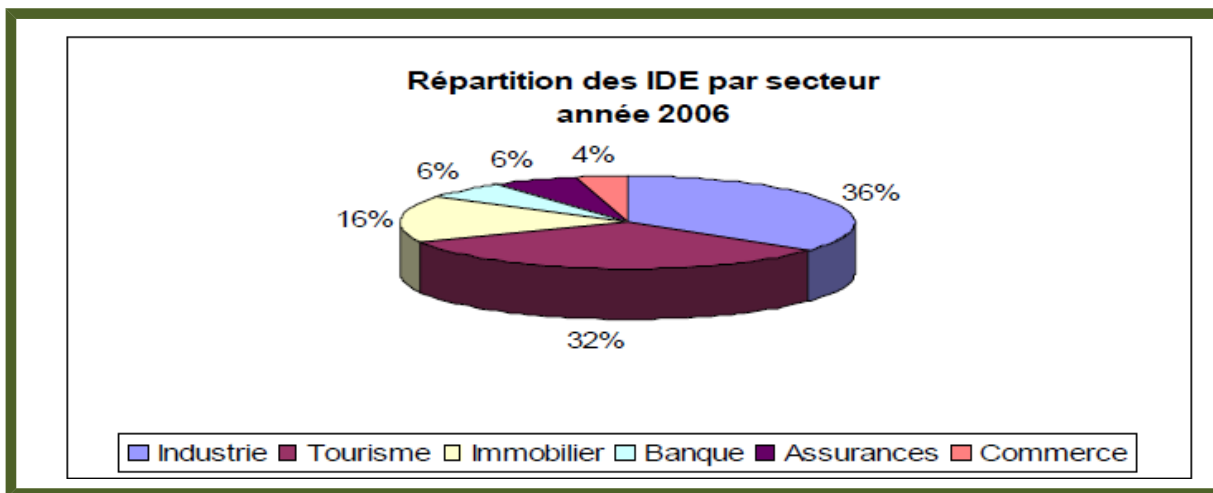
Source : Direction des Investissements

Le secteur du Tourisme et de l'Immobilier apparaît comme le secteur de prédilection des investisseurs d'origine arabe. Ainsi, près de 17 milliards de Dhs ont été dédiés à ce secteur pour la seule année 2006 avec des retombées directes sur le marché de l'emploi entraînant la création de 8.150 emplois, et plus de 20 milliards de Dhs à août 2007 également dédiés exclusivement pour ce secteur.

En revanche, dans les pays de l'OCDE, les capitaux arabes se concentrent de plus en plus dans d'autres secteurs stratégiques comme la haute technologie, l'aéronautique, transport etc. On compte plus les prises de participation dans les grands groupes européens ou américains. Récemment Dubaï International Capital (DIC) rentrait à hauteur de 3,3 % dans le capital de EADS.

✚ REPARTITION DES IDE PAR SECTEUR

En 2006, pour la deuxième année consécutive, les flux d'investissements directs étrangers au Maroc dépassent les 25 milliards de DH. Pas moins de cinq secteurs accaparent l'essentiel des flux des IDE au Maroc : l'industrie, le tourisme l'immobilier, le secteur Bancaire et l'assurance. Néanmoins les activités touristiques et immobilières restent les plus attrayantes.



Source : Office des Changes / Direction des Investissements

Le secteur des services représente 64% des IDE reçus au Maroc en 2006. A eux seuls, les secteurs touristique et immobilier, ont enregistré une progression jamais atteinte avec des montants respectifs de 7.925,5 millions de Dhs et de 3.980,7 millions de Dhs alors qu'ils n'étaient, en 2000, que de 186,5 millions de Dhs et de 574,6 millions de DH respectivement. Ces deux secteurs représentent la moitié (48%) des IDE reçus au Maroc en 2006.

Investissements Directs Etrangers au Maroc Répartition par secteur (2000-2006)

| (En millions de Dhs) | | | | | | | |
|----------------------|----------------|-----------------|----------------|-----------------|----------------|-----------------|-----------------|
| Secteur | 2000 | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 |
| Industrie | 910,6 | 2264,3 | 1.176,1 | 18.791,2 | 1.796,1 | 2.273,3 | 8.684,7 |
| Tourisme | 186,5 | 332,4 | 408,6 | 186,2 | 1.430,8 | 3.080,9 | 7.925,5 |
| Immobilier | 574,6 | 810,7 | 1.824,9 | 1.685,0 | 2.039,6 | 2.422,2 | 3.980,7 |
| Banque | 695,5 | 165,6 | 64,4 | 56,3 | 1.524,9 | 44,0 | 1.500,9 |
| Assurances | - | 97,3 | - | 162,1 | 165,7 | 1.144,9 | 1.492,7 |
| Commerce | 658,2 | 1.114,3 | 251,1 | 483,7 | 611,8 | 353,7 | 858,6 |
| Holding | 163,9 | 52,5 | 13,9 | 0,1 | 30,7 | 206,7 | 127,5 |
| Energie et Mines | 72,2 | 1,1 | 182,6 | 105,9 | 336,1 | 377,4 | 93,2 |
| Transports | 15,5 | 27,8 | 14,2 | 14,0 | 43,4 | 300,2 | 39,5 |
| Grands Travaux | 75,4 | 118,1 | 15,0 | 66,2 | 105,7 | 159,8 | 33,5 |
| Agriculture | 14,0 | 34,4 | 22,2 | 24,3 | 29,4 | 6,3 | 25,3 |
| Etudes | 19,3 | 7,9 | 19,1 | 1,1 | 69,9 | 3,5 | 11,5 |
| Pêche | 11,6 | 35,1 | 23,6 | 124,3 | 12,9 | 4,4 | - |
| Télécommunications | 1.230,8 | 26.376,7 | 425,7 | 618,7 | 717,7 | 15.311,1 | - |
| Autres Services | 199,0 | 954,5 | 1.350,2 | 821,1 | 477,5 | 410,2 | 591,7 |
| Divers | 170,6 | 93,4 | 84,2 | 116,7 | 92,5 | 31,0 | 117,1 |
| Total | 4.997,7 | 32.486,1 | 5.875,8 | 23.256,9 | 9.484,7 | 26.129,6 | 25.482,4 |

Source : Office des changes

Le secteur de l'industrie occupe le premier rang avec un flux de 8.684,7 millions de Dhs contre 2.273,3 millions de Dhs en 2005 et 1.796,1 millions de DH en 2004. Le secteur est à sa troisième année de performance.

D'après le tableau ci-dessous (Répartition du Capital Etranger par grands secteurs, les données du Ministère de l'Industrie et du Commerce) pour la période 2004-2005, la participation du capital étranger par grands secteurs dénote une progression de 5% et qui a profité au secteur de la chimie et parachimie dont la valeur de la participation étrangère est de 16% et au secteur de l'électronique et électrique avec une valeur de 15%.

En revanche, les secteurs de l'agroalimentaire et du textile et cuir ont connu une régression dans la participation étrangère soit respectivement - 6% et -14%. Comme le montre le tableau ci-dessous.

Répartition du Capital Etranger par grands secteurs

| (En millions de Dhs) | | | |
|----------------------------------|---------------|---------------|------------|
| GRANDS SECTEURS | 2004 | 2005 | 05/04 en % |
| Ind. Agro-alimentaire | 1.814 | 1.714 | -6 |
| Ind. Textile & Cuir | 2.178 | 1.873 | -14 |
| Ind. Chimiques & Parachimique | 4.346 | 5.056 | 16 |
| Ind. Métalliques & Mécanique | 912 | 969 | 6 |
| Ind. Electriques & Electroniques | 1.152 | 1.320 | 15 |
| TOTAL | 10.402 | 10.932 | 5 |

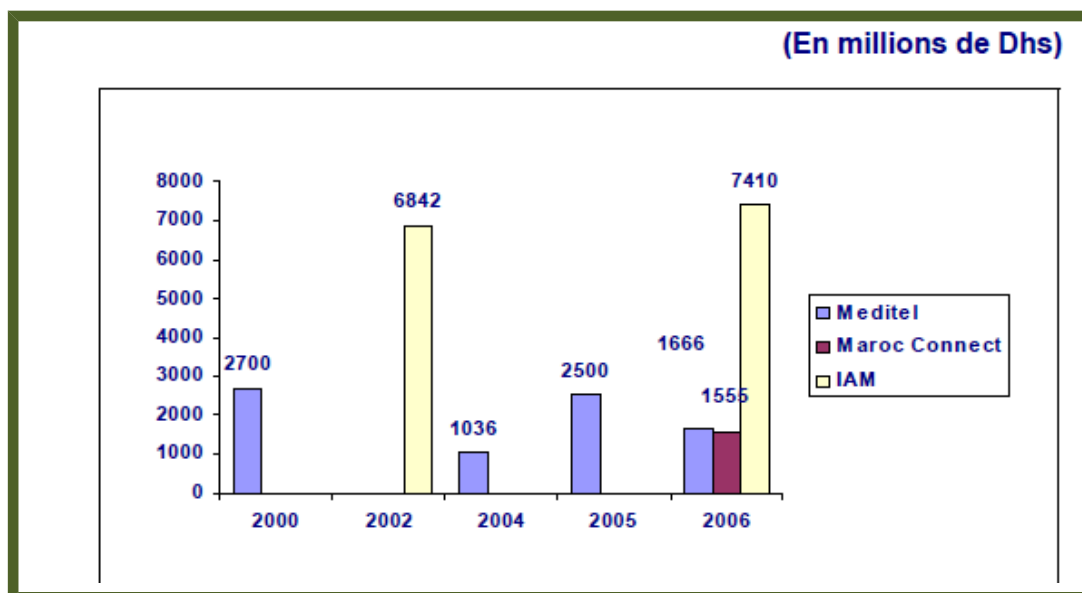
Source : Ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Mise à Niveau de l'Economie

LES SECTEURS EN CROISSANCE

Les Télécoms

Les projets télécoms ont occupé la deuxième place durant l'année 2006 en termes de montants à investir avec 10,6 milliards de Dhs, soit 17% du total des investissements. L'investissement dans ce secteur, durant l'année 2006, a connu une évolution de 281% par rapport à l'année précédente grâce aux 4 projets envisagés par les trois opérateurs des télécommunications, Maroc Télécom, Meditelecom et WANA (Ex Maroc Connect). En outre, l'année 2006 a vu le paysage des télécommunications s'enrichir avec un nouvel opérateur en télécoms à savoir Wana et par l'établissement et exploitation des réseaux publics fixes de mobilité restreinte de télécommunication par Meditelecom. (Graphique II.5)

Graphique II.5. Investissement des trois opérateurs marocains Secteur télécoms (2000-2006)



Source : Direction des Investissements

Par ailleurs, la société Meditelecom a été attributaire de la licence 3ème génération depuis le 20 juillet 2006. Dans le cadre de son programme d'investissement, la société propose une offre 3ème Génération qui inclura

plusieurs services dont la vidéo téléphonie, le streaming audio et vidéo ainsi que des services Internet mobile large bande.

- **Activité des centres d'appel**

L'activité des centres d'appel au Maroc a connu ces dernières années une très forte croissance : plus de 150 nouvelles déclarations déposées à l'Agence Nationale de Réglementation des Télécommunications entre fin 2004 et 2006. Ce secteur d'activité est d'ailleurs considéré parmi les plus porteurs en matière de création d'emplois avec près de 17.500 emplois et comme ayant un fort potentiel en matière d'investissement.

En effet, le secteur est en forte croissance. Il affiche une croissance annuelle moyenne de plus de 11%. En deux ans et demi, le nombre des centres d'appel opérationnels a progressé de 186% et celui des positions de travail de 185%. A fin 2006, 137 centres d'appel sont opérationnels et 6 en démarrage.

Le capital étranger est présent dans 49% des centres d'appel et il est souvent majoritaire dans la moitié des cas. La France et l'Espagne sont les premiers investisseurs étrangers dans cette activité.

Nombre de positions des Centre d'appel (2004-2006)

| | 2004 | 2006 |
|-------------------------------------|------|-------|
| Nombre de CA (*) | 50 | 212 |
| CA opérationnels (*) | 40 | 143 |
| Positions déclarées (**) | 4400 | 12559 |
| Total Positions Estimé (***) | 4400 | 14700 |
| Nombre Pos moy CA (**) | 88 | 114 |

Source : ANRT

(*) en supposant que tous les CA déclarés en 2004 étaient opérationnels

(**) par 110 CA gérés en interne à Nov 2006

(***) taille moy X CA op. X % CA gérés en interne

- **Le secteur cimentier**

Les projets cimentiers approuvés dans le cadre de la Commission des Investissements durant l'année 2006 ont totalisé un montant d'investissement de l'ordre de 7,43 milliards de Dhs et de 8,8 milliards de Dhs de janvier à août 2007.

Ces projets, répondent à la demande croissante en ciment dans le Royaume laquelle s'explique essentiellement par la multitude de chantiers entamés ou en perspective dont notamment les travaux d'infrastructure dans le Nord, le projet Tanger-Med, l'aménagement de la vallée du Bouregreg, la mise à niveau des grandes villes du Royaume, les villes nouvelles satellites érigées à Marrakech, Rabat et Casablanca et l'extension de l'infrastructure routière, la construction de logements sociaux, les travaux d'infrastructure et les

différents chantiers impulsés par la dynamique touristique (Plan Azur...), sans oublier les autoroutes en cours de construction sur les axes Marrakech- Agadir et Fès Oujda.

Compte tenu de toutes ces considérations, le marché du ciment a bouclé l'année 2006 sur une croissance de 10,4% pour plus de 11,3 millions de tonnes vendues. Le secteur a ainsi doublé sa performance de l'année 2005, qui s'établissait à 5% (10,28 millions de tonnes écoulées).

Evolution des ventes de ciment (en milliers de tonnes)

| Année | 1997 | 1998 | 1999 | 2000 | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 | Cumul Mai 2007 |
|------------------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|--------|--------|----------------------|
| Ventes | 7.184 | 7.153 | 7.234 | 7.479 | 8.058 | 8.486 | 9.277 | 9.797 | 10.289 | 11.357 | 5.288,7 |
| Variation | - | 0,43% | 1,13% | 3,40% | 7,75% | 5,31% | 9,32% | 5,60% | 5,02% | 10,39% | 19,92% |

Source : Association Professionnelle des Cimentiers (APC)

Concernant les 5 premiers mois de l'année 2007, près de 5,3 millions de tonnes de ciment ont été écoulées, ce qui représente une hausse d'environ 20% par rapport à la même période de l'année 2006. La consommation du mois de mai 2007 a atteint 1.284,3 milliers de tonnes contre 1.080,2 tonnes en mai 2006, soit une variation mensuelle de 18,9%.

- **L'Amont du textile**

Dans le cadre de sa stratégie du développement du secteur du textile et de l'intégration de l'amont de cette filière au Maroc, le gouvernement a procédé à l'augmentation de la participation de l'Etat dans le cadre des dispositions de l'article 17 de la charte de l'investissement à 10% du montant global du programme d'investissement lorsqu'il s'agit d'un investissement dans le secteur de la filature, du tissage ou de l'ennoblissement du textile.

Projets d'investissements dans le cadre du Secteur de l'amont du textile (2005-2007)

| Nom du projet | Lieu | Montant en Millions de Dhs | Emplois | Date de signature |
|---------------------|-----------|----------------------------|---------|-------------------|
| LEGLER Maroc | Skhirat | 782,6 | 800 | Mai 2005 |
| SETTAVEX | Settat | 634,0 | 70 | Août 2005 |
| FRUIT OF THE LOOM | Skhirat | 1. 477,0 | 1.150 | Février 2006 |
| POLYFIL | Berrechid | 93,1 | 100 | Février 2007 |
| MARTELLI (Projet 1) | Ain Aouda | 257,4 | 250 | Août 2007 |
| MARTELLI (Projet 2) | Ain Aouda | 78,5 | 250 | Août 2007 |

Source : Direction des Investissements

2- IDE dans le monde : Quel part pour le Maroc ?

Réparti par groupe économique de destination. Ce sont les pays développés qui concentrent la majeure partie de l'augmentation des flux d'IDE du fait des montants record de F&A. Les entrées d'IDE dans les pays développés se sont chiffrés en 2006 à 857 milliards de US.\$ contre 590 milliards US \$ en 2005. Le premier pays bénéficiaire a été les États-Unis d'Amérique qui a regagné sa première place, suivis par le Royaume-Uni, en 2ème place et par la France en 3ème position. En pourcentage, la part des pays développés a augmenté de 45%.

Les flux entrant à destination des pays en développement ont légèrement progressé de 21% par rapport à 2005 soit, 379 milliards de US.\$ en 2006 contre 314 milliards de US.\$ en 2005. La progression des flux d'IDE à destination des pays en transition a été de 68% par rapport à 2005 soit, un flux de l'ordre de 69 milliards de US.\$. Parmi les PED, la liste des principaux destinataires est restée stable par rapport aux années précédentes, la Chine et Hong-Kong se plaçant en tête suivis de Singapour, du Mexique et du Brésil, tandis que la Fédération de Russie occupe la première place des pays en transition qui ont reçu le plus d'IDE en 2006 soit, 28,7 milliards de \$ US.

En Afrique

Les entrées d'IDE en Afrique ont atteint en 2006 le niveau record de 36 milliards \$ US contre 31 milliards \$ US en 2005, soit une hausse de 20% et le double de la performance de 2004 (17 milliards \$ US d'IDE). Cette progression devrait se poursuivre en 2007 selon les experts de la CNUCED.

L'IDE reste une source majeure d'investissement pour l'Afrique, sa part dans la formation brute de capital fixe ayant augmenté en 2006 de deux points atteignant 20 % contre 18 % en 2005. L'augmentation de la rentabilité des entreprises et le niveau élevé des matières premières ces dernières années ont contribué à générer un flux important d'investissement dans la région. La vague du flux d'investissement qu'a connue le continent a concerné principalement les ressources naturelles (le pétrole et le gaz naturel) et les Industries extractives mais aussi d'autres secteurs notamment les services (télécommunication, transport, etc...).

Le rapport précise également que la valeur des F&A transfrontières en Afrique a atteint en 2006 le montant record de 18 milliards \$ US. Les STN en provenance des pays asiatiques (Chine, Inde et Singapour principalement) constituent, à l'instar de l'année dernière, les principales émettrices d'IDE aussi bien au niveau des investissements directs qu'au niveau des F&A. En dépit de ces performances, le flux d'investissement en Afrique en 2006 est resté limité (3,1% de la part des IDE mondiaux). La part de cette région dans l'IDE mondial a enregistré une régression de 2,7% par rapport à 2005.

La part du continent africain dans l'IDE mondial est encore faible et la distribution inégale - dix pays concentrent 90% de l'ensemble des IDE reçus en Afrique -. D'autant plus que l'IDE est surtout dirigé vers les ressources naturelles (minéraux, pétrole, gaz, etc.). Une part assez faible est dirigée aux activités à forte intensité de main-d'œuvre qui ont également besoin de capitaux étrangers.

- Les pays bénéficiaires

Selon le WIR 2007, les 5 premiers pays récipiendaires d'IDE en Afrique ne concentrent pas moins de 75% de l'ensemble des IDE reçus en Afrique.

Entrées d'IED en Afrique (2004- 2006)

(En milliards de dollars)

| Pays | 2004 | 2005 | 2006 |
|----------------------|------|------|------|
| 1.Egypte | 2,1 | 5,4 | 10 |
| 2.Nigeria | 2,1 | 3,4 | 5,4 |
| 3.Soudan | 1,5 | 2,3 | 3,5 |
| 4.Tunisie | 0,6 | 0,7 | 3,3 |
| 5.Maroc | 1,07 | 2,94 | 2,89 |
| 6.Guinée Equatoriale | 1,6 | 1,8 | 1,6 |

Source : WIR 2007, CNUCED

L'Égypte vient en tête des pays africains ayant reçu le plus d'IDE en 2006 avec un montant de 10 milliards de \$ US contre 5,4 milliards en 2005 (augmentation des investissements dans le secteur bancaire, l'industrie pharmaceutique, l'agriculture, l'industrie pétrolière et privatisations²). Ce montant représente environ 48% du total de la région Nord Africaine dont plus de 80% des investissements ont concerné les secteurs - hors hydrocarbures dont notamment l'agriculture, l'industrie, le secteur bancaire et le tourisme. L'ouverture du secteur bancaire en Égypte a donné lieu à d'importants flux d'investissement étrangers

Le Nigeria vient au 2ème rang recevant un flux d'IDE de 5,4 milliards \$ US destiné essentiellement au secteur de l'industrie pétrolière. En effet, plus de la moitié des entrées des IDE du Nigeria en 2006 est le fait du rachat de la société d'hydrocarbure nigériane « NNPC OML-130 » par l'entreprise chinoise « China National Offshore Oil Corporation (CNOOC) » pour un montant de 3 milliards de \$ US.

Le Soudan est classé au 3ème rang avec un flux de 3,5 milliards \$ US. Cet afflux a concerné principalement l'exploration pétrolière ainsi que l'acquisition de la société soudanaise « Mobicel » par « MTC Koweït » pour un montant de 1,33 milliards de \$ US. Les autres entrées d'IDE ont concerné les activités minières et le secteur des services.

La Tunisie figure au 4^{ème} rang avec un montant de 3,3 milliards de \$ US. Cette meilleure performance de la Tunisie est due en grande partie par l'acquisition de 35% de « Tunisia Telecom » par le consortium « Dubai Technology, Media Free Zone et Dubai Investment Group », pour un montant de 2,3 milliards de \$ US. Il convient de signaler que c'est la première fois que la Tunisie atteint un tel seuil (elle n'avait jamais atteint le milliard de dollars d'IDE auparavant)

Le Maroc vient au 5ème rang des pays africains pour ce qui est de l'entrée d'IED en 2006 avec un montant de 2,87 milliards de \$ US contre 2,9 en 2005 marquant un recul d'un rang.

- **Les principaux pays africains émetteurs d'IED**

Les sorties d'IDE d'Afrique ont également enregistré en 2006 un niveau record de 8 milliards de dollars contre 2 milliards en 2005. Ces sorties sont largement conduites par les STN Sud-Africaines qui ont investi massivement dans l'Industrie extractive.

Principaux pays africains émetteurs d'IED en 2006

(En millions de dollars)

| Pays | 2004 | 2005 | 2006 |
|-------------------|-------|------|-------|
| 1. Afrique du Sud | 1.300 | 930 | 6.600 |
| 2. Maroc | 32 | 174 | 468 |
| 3. Liberia | 304 | 437 | 346 |
| 4. Nigeria | 261 | 200 | 228 |
| 5. Egypte | 159 | 92 | 184 |

Source : WIR 2007, CNUCED

La principale Compagnie Sud-Africaine investissant à l'étranger est « AngloGold Achanti » qui a exploité une mine d'or au Brésil et investi dans l'extraction de l'or en Australie. Elle a aussi établi une alliance avec la « Trans-Siberian Gold » de la Fédération de la Russie.

Une autre Compagnie Sud-Africaine « Ophyr Energy » a investi en Tanzanie dans le secteur pétrolier. Dans le secteur des télécommunications « Telkom » d'Afrique du sud a acquis des parts dans « Portugal Telecom » ce qui lui permet d'être présent dans de nombreux pays africains comme le Maroc et l'Angola. Une autre opération d'acquisition a été réalisée par le célèbre homme d'affaires Egyptien Naguib Sawiris qui a acheté d'importantes parts dans l'opérateur italien Wind Telecomunicazioni.

Pour sa part, le Maroc est compté parmi les investisseurs de premier plan. Classé deuxième source africaine d'IDE, ses sorties en 2006 ont presque quadruplé atteignant 468 millions de \$ US contre à peine 174 milliards en 2005. Les sorties d'IDE sont orientées davantage vers les services notamment, les télécommunications, le secteur bancaire et financier et les transports.

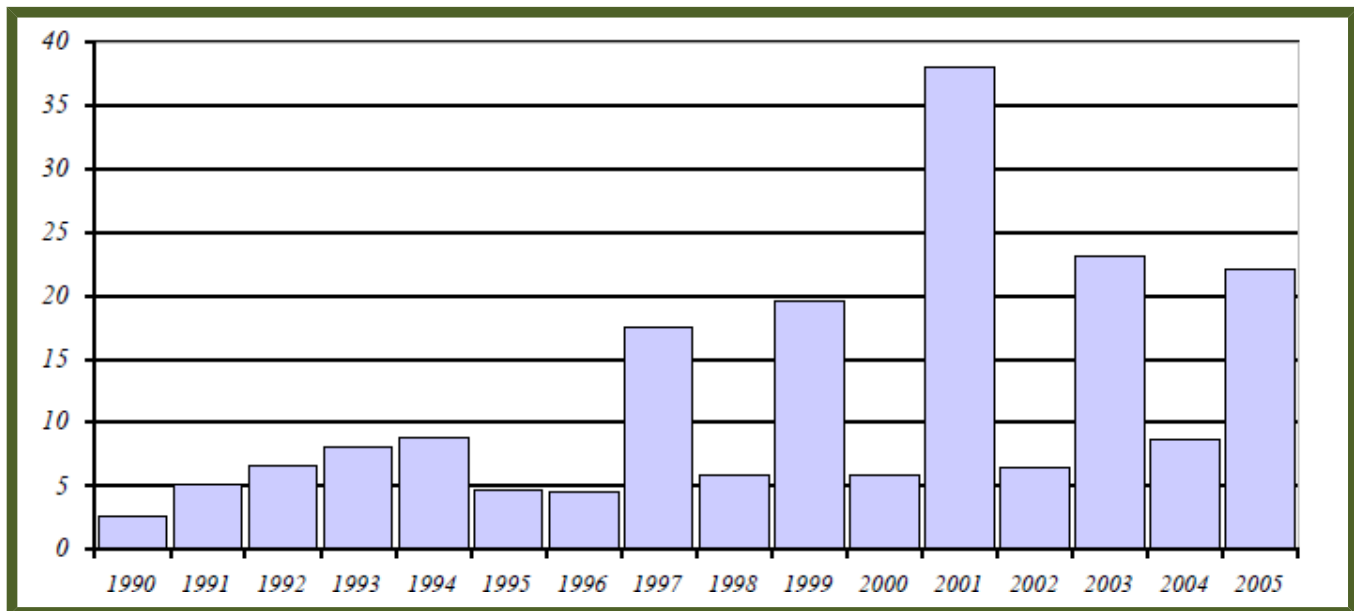
iii : Impact des investissements étrangers directs sur l'économie Marocaine

L'analyse des flux d'IED au cours de ces dernières années donne une vision de l'effet des investissements étrangers sur l'emploi, le transfert de technologies et le savoir-faire. Cependant cette vision devrait être relativisée, étant donné que les flux d'IED de ces dernières années ont été drainés par le programme de privatisation et non pas par une stratégie claire de promotion des investissements.

1- Capital et investissement national

Les investissements étrangers occupent une place importante dans l'investissement global au Maroc. La part que l'IED occupe dans la formation brute du capital fixe (FBCF) a doublé, en passant d'un niveau annuel moyen de 6% pour la période 1990-1995 à 12,7% pour la période 1996-2004.

Graphique III-1 : Flux d'IED en pourcentage de la FBCF, Maroc (1990-2005).



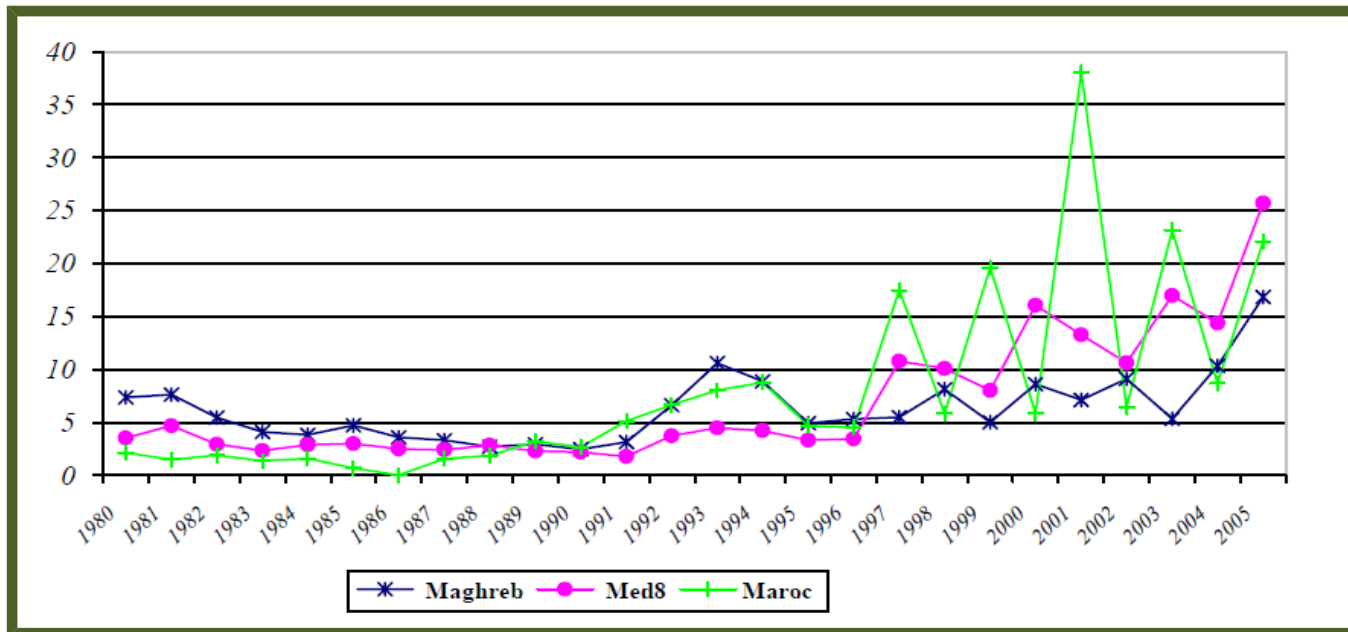
Source: CNUCED

Le flux d'IED en pourcentage de la FBCF enregistré en 2005 est de 22,1%, en nette augmentation par rapport au 8,6% du 2004, confirmant la tendance fluctuante de cet indicateur, qui semble dépendre en large mesure du montant des recettes des privatisations citées précédemment.

Selon l'analyse comparative des flux d'IED en pourcentage de FBCF entre le Maroc, la moyenne régionale (Maghreb), et la moyenne des Med8, à partir de la moitié des années 1990, le pays semble se situer à un niveau

similaire à celui des ses voisins. Cependant, si nous ignorons les pics importants dans la courbe du Maroc dus aux opérations de privatisations, le pays se situe au-dessous de la moyenne générale des pays méditerranéens.

Graphique III-2 : Analyse comparative: Flux d'IED en pourcentage de la FBCF

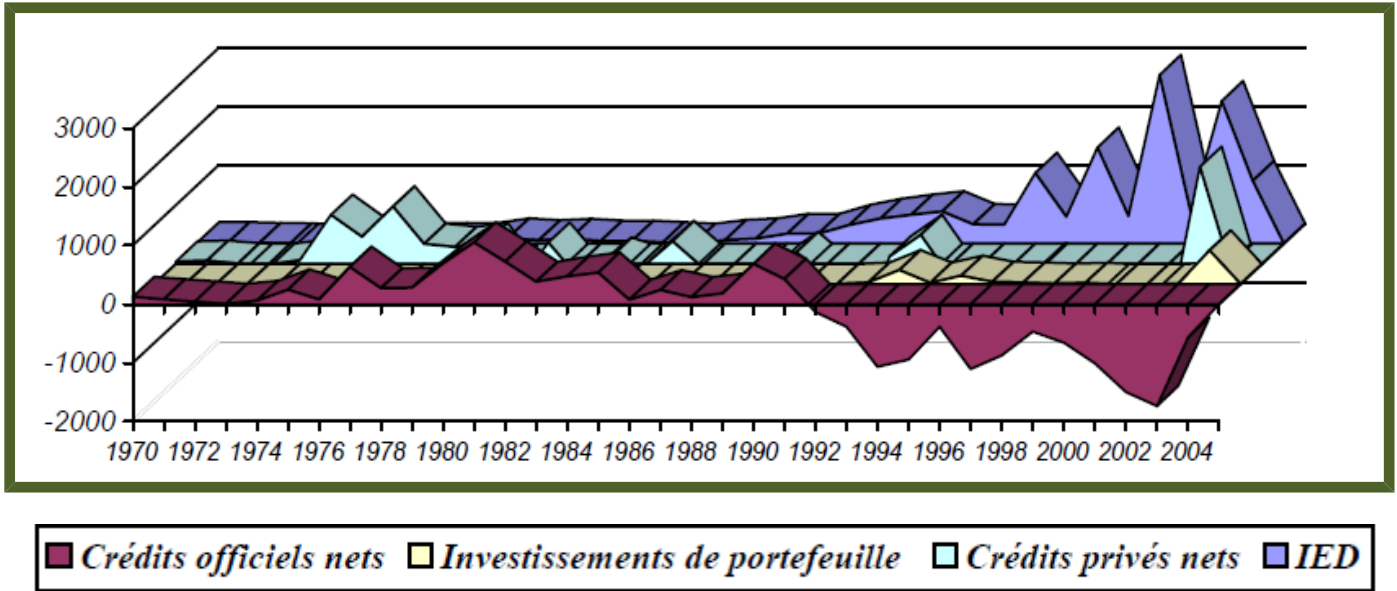


Source: CNUCED

Les transferts de fonds effectués par les Marocains travaillant à l'étranger sont importants. Le gouvernement marocain (et surtout la Fondation Hassan II) ont déployé des efforts considérables afin de sensibiliser et faciliter les transferts de fonds et investissements des marocains résidant à l'étranger. On estime que le total des transferts est équivalent à 9% du PNB.

L'analyse des flux nets de ressources entrants au Maroc, montre que la période s'étalant de la deuxième moitié des années 1970, aux années 1980, se caractérisaient par un endettement accru. Le gouvernement, à travers les réformes entreprises, a remédié à la situation qui prévalait. L'analyse de ces mêmes flux pour les dix dernières années démontre la prédominance des investissements. Cette tendance est due surtout aux entrées d'IED dans le pays, étant donné que les investissements de portefeuilles sont quasi inexistantes.

Graphique III-3 : Flux nets de ressources entrants au Maroc, 1970-2004 (Millions de dollars)



Sources: Banque mondiale, Global Development Finance 2004.

2- Investissements étrangers directs et emploi

Ces dernières années le taux du chômage au Maroc se situe autour des 12-13% (en 2006 de moins de 10%). Les IED ont indéniablement un impact sur l'emploi au Maroc. En effet, de nombreux emplois ont déjà été créés grâce aux investissements étrangers. En 2003, les STN ont été à l'origine de la création de près de 8000 emplois

Comme indiqué auparavant et contrairement à la tendance internationale qui prévaut aujourd'hui en Afrique, le secteur du textile figure parmi les plus importants employeurs au Maroc. En mai 2005, trois groupes internationaux, leaders dans le domaine du textile, ont annoncé des projets d'investissements au Maroc d'un montant global de plus de 300 millions de dollars. Ces investissements ont créé 2500 emplois directs. A la suite de la suppression des quotas dans le domaine du textile depuis le 1er janvier 2005 les exportations de vêtements confectionnés et d'articles de bonneterie ont connu une légère baisse. Cependant, selon les dernières informations disponibles auprès de la Chambre de commerce britannique au Maroc, les centrales d'achat britanniques sollicitent de plus en plus la Chambre afin de les accompagner dans la recherche au Maroc de fournisseurs potentiels répondant à leurs besoins. Ainsi, la Chambre a été récemment contactée par BHS (British Home Stores) l'une des plus importante centrales d'achat en Grande Bretagne intéressée par divers produits.

Les investissements effectués par Vivendi Universal et de Snecma, sont des exemples qui illustrent bien les retombées positives des IED sur l'emploi. Elles ont eu aussi bien un impact quantitatif que qualitatif en terme d'emploi. Ces deux sociétés transnationales ont remis à niveau des entreprises déjà existantes en renforçant les capacités de ces dernières et investi dans la formation continue de leur personnel afin de faciliter le transfert de savoir-faire. Des programmes de formation sont organisés par ces entreprises afin de répondre aux nouvelles exigences de qualités de marché.

3- Transfert de technologies et de compétences

Le Maroc consacre des ressources importantes en termes d'éducation et de formation. Les universités sont nombreuses et offrent un enseignement de qualité. Cependant, ils arrivent parfois que ces enseignements ne répondent pas aux besoins du marché. Les entreprises étrangères insistent de plus en plus sur l'importance de la formation professionnelle. La formation en interne d'employés constitue une tendance encourageante pour le transfert de compétences au Maroc

Les flux d'IED, dans les différents secteurs étudiés, ont eu un impact positif non seulement en termes de transfert de compétences, mais également en ce qui concerne le transfert de technologie. Plusieurs entreprises ont choisi le Maroc pour y implanter des centres de recherche et développement. C'est le cas de "STMicroelectronics" et de "Matra Automobile". D'autres secteurs hautement technologiques se sont développés, tel le secteur de l'aéronautique.

Le secteur aéronautique a pris de l'importance et s'est développé au Maroc ces dernières années. Le marché marocain a vu naître plusieurs coentreprises spécialisées dans cette activité, telles que: Snecma Morocco Engine Services, MATIS Aerospace et EADS Maroc Aviation. Les autorités marocaines ont mené une politique très favorable au développement du secteur aéronautique domestique. C'est ainsi que via le Fonds Hassan II, elles ont contribué financièrement à l'expansion, en juin 2004, des activités de Snecma Morocco Engine Services. Aujourd'hui, ce secteur fait partie des secteurs à fort potentiel pour le pays, ciblé par le Plan Emergence et où le transfert de savoir-faire et de technologie est édifiant.

En effet, attirer l'investissement technologique est l'un des éléments essentiels du SNI. Le Maroc a également connu quelques succès dans ce domaine. À partir d'un calcul rapide fondé sur les projets annoncés mais pas forcément réalisés, il se place en deuxième position des pays méditerranéens, après Israël, parmi les pays attirant ce type d'investissement. Cependant, ce calcul ne tient pas compte de l'ampleur de chaque projet.

Pays d'accueil des IED technologiques vers la région MEDA

| Pays de destination | Projets | % |
|---------------------------------------|----------------|------------|
| Israël | 45 | 33 |
| Maroc | 29 | 21 |
| Algérie | 18 | 13 |
| Turquie | 11 | 8 |
| Tunisie | 10 | 7 |
| Liban | 9 | 7 |
| Égypte | 4 | 3 |
| Jordanie | 4 | 3 |
| Chypre | 4 | 3 |
| Autres pays (Syrie, Malte, Palestine) | 3 | 1 |
| Total MEDA 12 | 137 | 100 |

Source : MIRO.

Ci-dessous, cas attestant de l'attractivité du Maroc en matière d'investissement technologique :

- La filiale de Matra en ingénierie automobile crée un centre de R&D et une piste d'essai (09/04/2004) ;
- La société française SQLI crée une plate-forme de développement (26/09/2003) ;
- La société espagnole Simon a créé un centre R&D à Casablanca (04/10/2004) ;
- STMicroelectronics a créé un centre de conception et de développement de logiciels à Rabat (01/02/2003) ;
- Vivendi Universal a augmenté sa participation dans le capital de Maroc Télécom, passant de 35 à 51 % (15/11/2004) ;
- La société française Unilog a créé une coentreprise avec une filiale de France Télécom (23/08/2004) ;
- Valeo a développé ses activités industrielles en créant un centre R&D pour les pièces détachées et les faisceaux électriques pour automobiles (2003).

Ci-dessous, conventions signées entre l'Etat et les entreprises 46 dans le cadre de la promotion de l'investissement dans les domaines de l'innovation et du transfert de technologie :

- STMicroelectronics dans le domaine des composants électroniques : 100 millions de DH et 500 emplois. (Convention signée le 06 avril 2004) ;
- Matra Automobile Engineering dans le domaine du design automobile : 34 millions de DH et 60 emplois. (Convention signée le 08 avril 2004) ;
- Lead Design dans le domaine de la recherche et la conception intellectuelle et matérielle de circuits intégrés électroniques : 17 millions de DH et 100 emplois. (Projet de contrat approuvé par la Commission des Investissements le 26 octobre 2004).
- Teuchos, filiale du groupe européen Safran, R&D et conception de composants avioniques et de l'espace : 120 millions de DH et 400 emplois. (convention signée le 01 juillet 2005).

L'investissement technologique commence à porter ses fruits. La part des exportations de produits de haute technologie est plus forte au Maroc que dans d'autres pays du pourtour méditerranéen et que dans des pays tels que la Lettonie, la Lituanie, la Pologne, la Slovaquie, le Portugal et la Grèce.

Il est difficile de mesurer de manière très précise l'impact qualitatif des investissements notamment en termes de transferts de technologie. Le Maroc a fait des progrès considérables, en améliorant sa législation en matière de propriété intellectuelle, pour rendre son climat des affaires propice au transfert de technologie. Les flux d'IED dans les secteurs hautement technologiques analysés, ci-dessus, ont été certainement accompagnés par la signature d'accords pour le transfert de technologies entre le secteur privé local et les entreprises transnationales.

Les flux d'investissements, dont a bénéficié le Maroc, ont certainement eu un impact positif sur son développement. Cet impact aurait pu être supérieur eu égard au potentiel d'investissement du pays. Les retombées positives des IED dépendent essentiellement de la volonté politique des autorités locales et de la stratégie de ciblage des investisseurs qu'elles élaborent.

Conclusion

En plus de la consolidation des atouts du Maroc et de l'atténuation de ses insuffisances, les expériences internationales réussies en matière d'attraction des IDE montrent la nécessité de mettre en place une stratégie volontariste pour assurer une attractivité durable du territoire national pour les IDE.

Celle-ci doit veiller à la recherche d'opportunités d'investissement en phase avec les atouts réels et potentiels du pays : valoriser l'avantage de proximité pour attirer les délocalisations, favoriser la conclusion d'opérations de partenariat (sous formes de prises de participation, joint-ventures,...) entre entreprises locales et firmes étrangères, impulser les investissements des firmes multinationales à la recherche de nouveaux sites d'implantation dans le cadre de la redistribution et la rationalisation de leurs processus de production et attirer les capitaux des marocains résidant à l'étranger (favoriser le partenariat avec des investisseurs du pays d'accueil,...).

Dans ce cadre, l'accélération de la mise en place des centres régionaux d'investissement va permettre de doter notre pays de mécanismes nouveaux et professionnels pour promouvoir l'investissement. Il convient de signaler que leur rôle ne se limite pas à la mission traditionnelle du guichet unique, mais s'englobe des missions plus larges telle la mise à la disposition des opérateurs économiques de données et informations à caractère économique, l'assistance pour la création d'entreprises, le soutien et la facilitation des investissements, l'exploitation des atouts et potentialités économiques régionales, la mise à niveau et le soutien des entreprises, notamment celles se trouvant en situation difficile.

En outre, il importe de réfléchir à la mise en place d'une agence unique en charge de la promotion économique, telles que la KOTRA en Corée du Sud, l'Entreprise Ireland en Irlande ou la PAIZ en Pologne. Cette structure pourrait coordonner la mise en œuvre des objectifs définis dans le cadre de la stratégie d'attractivité des investissements directs étrangers, comme la consolidation de l'image de marque du pays et la fourniture de prestations de services aux investisseurs étrangers. En outre, cette démarche permettrait l'adoption d'une vision cohérente unifiée et la coordination nécessaire de la promotion économique du Maroc, tant au niveau global que sectoriel.

Parallèlement à l'amélioration de l'environnement institutionnel, il s'avère opportun, pour notre pays, de poursuivre la stabilisation du cadre macro-économique, mettre en œuvre les réformes de seconde génération (administration, justice, législation du travail...) et conduire des politiques proactives aux mutations de l'environnement national et international.

De même, d'autres actions sont de nature à permettre la dynamisation de l'investissement étranger au Maroc. Il s'agit essentiellement de :

- Rendre les infrastructures plus développées et accessibles, avec une programmation précise dans le temps de leur réalisation.
- valoriser le capital humain et lutter activement contre l'analphabétisme, en mobilisant l'ensemble des composantes de la société.
- poursuivre la réduction des charges des entreprises tout en procédant à l'amélioration de leur condition de financement, en donnant la priorité à la PME
- dynamiser la diplomatie économique et favoriser l'intégration du Maroc dans le cadre d'une dynamique régionale.
- appuyer le développement des secteurs d'activité où le Maroc jouit d'avantages comparatifs significatifs, en accordant une attention particulière à ceux favorisant l'émergence de l'économie du savoir.
- mettre en œuvre une politique d'aménagement du territoire. A ce propos, les articulations entre les dynamiques sectorielles et les organisations territoriales jouent désormais, dans un contexte de globalisation marquée, un rôle décisif dans le développement de la compétitivité nationale.
- renforcer la stabilité sociale en développant la solidarité et le partenariat et en poursuivant les politiques de lutte contre la pauvreté, particulièrement en milieu rural.

